

# Transformation des rapports sociaux de sexe au quel espace pour les femmes

NADINE PUECHGUIRBAL

*Armed conflicts disturb the dynamics between gender relations and, in doing so, open up new spaces for women. This article looks at the challenges women face after the conflict has*

---

**Il faut trouver des solutions novatrices pour pallier le manque de reconnaissance des femmes dans les situations post-conflit en vue de renforcer leur pouvoir.**

---

*ended and their struggles to participate equitably in the peace-building processes as well as in the reconstruction of their societies.*

The historical record confirms that societies neither defend the spaces women create during struggle nor acknowledge the ingenious ways in which women bear new and additional responsibilities. (Meintjes, Pillay and Turshen 8)

Lorsqu'un conflit armé éclate, les stéréotypes qui gouvernent les rapports sociaux de sexe<sup>1</sup> sont souvent portés à l'extrême et une stricte définition des notions de masculinité et féminité est alors appliquée. Les hommes sont en effet souvent enrôlés dans l'armée pour défendre leur patrie tandis que la propagande nationaliste fait porter aux femmes le poids de la tradition pour préserver l'identité de la société fracturée par la guerre. Les réseaux d'entraide et de solidarité mis en place dans la société en temps de paix éclatent lorsque la famille et la communauté se dispersent ; les stratégies de survie très souvent exigent un changement radical dans la division du travail, ce qui amène les femmes à assumer de plus en plus de responsabilités. Avec les hommes au combat, décédés ou disparus, les femmes se retrouvent seules à la tête du foyer et doivent trouver des moyens de subsistance pour leur famille élargie. Bien sûr, un tel emploi du temps amène une surcharge de travail et requiert un grand sens de l'initiative, surtout lorsque les biens de première nécessité se font rares et que les services de base ne fonctionnent plus. Mais peu à peu les femmes sortent des rôles traditionnels qui leur sont dévolus pour s'aventurer par nécessité vers des champs d'action qui leur avaient été

jusqu-là défendus. Et pourtant, après avoir réussi à faire vivre des familles entières pendant les conflits, les femmes ne sont presque jamais consultées dans la phase du processus de paix qui suit l'arrêt des hostilités et elles demeurent invisibles. Considérées essentiellement comme victimes ou personnes vulnérables, leurs préoccupations ne sont pas prises en compte pour préparer les différentes étapes de la reconstruction et elles sont bien souvent renvoyées dans leur foyer lorsque les armes se taisent. En adoptant la Résolution 1325 le 31 octobre 2000 sur le thème « Femmes, paix et sécurité », le Conseil de sécurité des Nations Unies a souligné l'importance de promouvoir les initiatives des groupes de femmes locales en faveur de la paix et d'impliquer davantage les femmes dans les mécanismes de mise en application des accords de paix. A la lumière d'une nouvelle dynamique des rapports sociaux de sexe au lendemain des conflits, il convient donc de s'interroger sur la nature des obstacles qui jonchent le chemin menant les femmes au processus de paix : quel rôle jouent-elles dans le règlement pacifique des conflits ? Pourquoi la phase qui suit l'arrêt des combats s'accompagne-t-elle presque automatiquement d'un retour aux traditions conservatrices ? Il faut trouver des solutions novatrices pour pallier le manque de reconnaissance des femmes dans les situations post-conflit en vue de renforcer leur pouvoir et de leur faire jouer un rôle prédominant dans de futures négociations en faveur de la paix.

## **Obstacles à une redéfinition des rapports sociaux de sexe en période post-conflit**

Women cannot be equated with peace, but there cannot be meaningful peace in a society which oppresses and excludes women. (Byrne 1996a: 57)

Les femmes ne sont pas naturellement des artisanes de la paix (natural peace makers). Le paradigme essentialiste veut nous faire croire qu'il existe deux mondes séparés, un monde où les femmes sont différentes des hommes par nature. Donc si les femmes sont différentes par nature des hommes, elles font l'expérience d'une réalité différente qui permettra ainsi de justifier leur exclusion de certaines sphères d'influence où elles n'ont pas leur place « naturellement ». Cette approche se focalise sur les prétendues aptitudes de la femme à être une artisane de

# lendemain des conflits armés dans le processus de paix?

la paix, conciliatrice, pacificatrice, à l'image de ses prédispositions maternelles. Or, comme l'écrit Christine Delphy, « les places et les activités des individus ne sont pas considérées comme découlant de leur nature ou de leurs capacités propres mais de l'organisation sociale » (245). Les femmes ne sont pas des artisanes de la paix naturelles, elles sont le produit de la société qui les a enfermées dans un rôle restrictif de mère et d'épouse. Elles ont dû développer des comportements leur permettant de s'adapter à ces fonctions ; il s'agit d'un rôle appris, pas inné. Il faut comprendre que les notions de masculin et féminin sont des notions culturelles d'une société qui repose sur « une hiérarchie de genre », dans une relation de dominant à dominé, le masculin dominant le féminin (Delphy).

L'activisme des femmes en faveur de la paix peut revêtir plusieurs formes ; certains mouvements insistent sur le rôle des femmes en tant qu' « éducatrices » de leurs enfants : on peut citer plusieurs groupes rassemblant des mères, comme en ex-Yougoslavie, au Chili ou encore en Tchétchénie. L'identification d'un mouvement en faveur de la paix à l'image et au rôle de la mère peut certes faire naître des sentiments d'amour qui nient l'expression même de la violence et de la haine. Toutefois, cette identification se rapproche de la définition patriarcale du rôle de la femme et peut être récupérée par des mouvements nationalistes comme symbole idéologique puissant (Cockburn). Une telle récupération donne un pouvoir tout à fait relatif à la femme en la confinant dans le rôle de mère et en la rattachant à la sphère privée par association d'idées.

On a souvent parlé de l'engagement des femmes somaliennes dans la résolution des conflits ; au Somaliland, on a cité l'exemple des échanges de femmes entre factions rivales pour sceller le règlement pacifique de disputes car cet échange représente la confiance qui s'établit entre les clans qui les auront à charge (Power-Stevens qtd. in Byrne 1996b). Par ailleurs, elles auront un rôle important de reproduction à jouer afin de remplacer les vies perdues au combat. Une telle initiative a souvent été comparée à un geste de bonne volonté pour atténuer les tensions entre clans. Toutefois, les femmes étant manipulées, utilisées malgré elles et perdant le contrôle de leur existence, on ne saurait parler de leur apport concret et volontaire, même indirect, au processus de paix. Une fois de plus, on ramène la femme à son rôle de

mère dans ces échanges puisque le proverbe somalien dit « a baby should be born in the spot where blood has been spilt » (Life and Peace Institute 1).

---

**Les hommes qui s'assoient à la table des négociations sont aussi souvent ceux qui ont porté les armes et pris part au conflit: sont-ils représentatifs de la communauté ?**

---

## **La marginalisation des femmes lors des négociations en faveur de la paix**

La possibilité pour les femmes de s'engager dans le processus de paix et de participer formellement aux discussions qui préparent la société post-conflit dépend en grande partie de leur mobilisation politique avant le début du processus de paix lui-même.

Les groupes de femmes actives au sein de la société civile réussiront à promouvoir la participation des femmes au processus de paix (par l'expérience acquise, des opportunités, la constitution d'un réseau etc.). Il faut donc penser à recréer ce dynamisme au lendemain des conflits en ajoutant les acquis de la guerre. Ces groupes doivent favoriser l'émergence de femmes leaders qui peuvent mettre tout leur poids politique dans les préparatifs de la reconstruction afin de se frayer un chemin jusqu'à la table des négociations. Les groupes de femmes de la société civile doivent avoir le soutien de la base, de l'électorat féminin, afin d'avoir une crédibilité politique qui les enracine dans le processus de paix (Anderlini). Il est intéressant de noter que l'accès des femmes à la table des négociations est presque toujours déterminé par les hommes au pouvoir qui leur demandent d'être représentatives de leur communauté. A-t-on les mêmes exigences avec les hommes qui participent au processus de paix ? Les hommes qui s'assoient à la table des négociations sont aussi souvent ceux qui ont porté les armes et pris part au conflit : sont-ils représentatifs de la communauté ? Où obtiennent-ils cette légitimité de parler au nom de certains groupes de la population ?

Ou, comme l'a exprimé Cynthia Enloe lors d'une récente conférence aux Nations Unies à New York :

Do former male combatants carry more weight in discussions about peace and security than any other stakeholders? If they do, this will undermine women's efforts in the peace process.

Afin de satisfaire les exigences de la communauté internationale en termes de parité, les décideurs vont alors accepter de placer des femmes-alibi (token women) à la table des négociations dans un simulacre d'équilibre entre les genres. Mais très souvent ces femmes n'ont aucun poids politique et ne sont pas consultées lors des débats, lorsque les grandes décisions sont prises. Par ailleurs, une fois que les feux de la rampe se seront éteints

---

## Il faudrait en fait arriver à la situation idéale où la participation des femmes au processus de paix ne serait pas conditionnée par la bonne volonté des acteurs mais serait indispensable.

---

et que l'intérêt de la communauté internationale se sera déplacé ailleurs, ces femmes risquent d'être marginalisées et elles renonceront peu à peu à jouer un rôle dans le processus de paix. Le problème est que les femmes ne gardent pas le contrôle de ce processus qui est récupéré par des hommes plus puissants et plus influents qui décident pour elles. Cynthia Enloe exprime cette idée dans une de ses questions féministes :

Is the status of local women defined by influential policy makers? Are they defined as the heroic mother, the war widow or the victim of war only? If so, women have no chance to be involved in the peace process as agents of change.

Il manque un mécanisme qui permettrait aux femmes d'être systématiquement impliquées dans le processus de paix ainsi qu'un cadre institutionnel qui donnerait à leurs initiatives un mandat clair et des responsabilités bien établies. Par ailleurs, il faudrait instaurer un mécanisme qui forcerait tous les acteurs engagés dans le processus de paix à répondre de l'engagement des femmes (accountability). Il faudrait en fait arriver à la situation idéale où la participation des femmes au processus de paix ne serait pas conditionnée par la bonne volonté des acteurs (hommes) mais serait acquise et indispensable, à une situation où les femmes n'auraient plus à exiger leur participation mais seraient invitées au même titre que les hommes. Comment arrive-t-on à un tel scénario ?

### **Le retour au statu quo ante bellum**

Les femmes seront-elles renvoyées dans leur foyer à la

fin de la guerre ou bien réussiront-elles à conserver leurs acquis et à participer aux différentes étapes de la reconstruction ? En Somalie par exemple, verra-t-on les hommes retrouver leurs anciens emplois et statut une fois que le pays se sera doté d'un gouvernement ou assistera-t-on à un renforcement de l'inégalité des rapports de sexe et des idéologies qui prévalaient avant la guerre civile ? Car les hommes, mêmes inactifs<sup>2</sup> pendant que les femmes travaillent, sont souvent plus qualifiés qu'elles et ils auront peut-être la priorité à l'embauche en période post-conflit si un jour un gouvernement prend forme (ACORD).

À la fin de la guerre, les femmes qui ont combattu font souvent l'objet de pressions pour retourner au foyer et laisser les emplois aux hommes. En Érythrée au moment de la démobilisation, les femmes qui avaient pris part aux combats ont été confrontées au problème de la réinsertion dans leur société d'origine qui n'avait pas évolué pendant qu'elles se battaient au front aux côtés des hommes. Il existait un problème de tension entre les intérêts des anciennes combattantes hautement politisées et les femmes de la société civile, gardiennes de la tradition (Hale). Comme l'exprime une ancienne combattante érythréenne :

In the field, the men respected us—our brain, our strength ... but in this society of ours, they now respect make-up, nice hair, being a proper housewife. If we kneel down to what they want, we will end up back in the kitchen. (Marcus qtd. in Byrne 1996b: 145)

Cela nous amène aussi à nous interroger sur le rôle qu'auraient pu jouer les anciens combattants érythréens qui se sont laissés englober par les traditions au lieu d'utiliser leur engagement révolutionnaire pour éduquer leur famille sur les droits des femmes dans la vie civile.

Ainsi, la pression est grande pour que les femmes retournent au foyer, à l'ordre d'avant guerre, aux traditions garantes de la stabilité de la société, de ce qui est connu, rassurant après le chaos déstabilisant de la guerre (l'impératif de retrouver ses points de repère). Le retour à la normalité après le conflit est souvent synonyme de retour à l'ordre pré-existant, même si cet ordre n'est pas favorable aux droits des femmes. Celles-ci perdent l'espace qu'elles avaient acquis pendant la guerre : les femmes chefs de famille ont le souci premier de nourrir leur progéniture et d'assurer leur protection, tandis que les différents groupes de femmes sont pris dans le tourbillon de la réhabilitation post-conflit. À quel moment charnière se passe ce retour au statu quo ante bellum ? Pourquoi les femmes abandonnent-elles la lutte pour conserver leurs acquis ? Pourquoi répondent-elles à la pression ? Il nous faut exploiter l'idée de constituer un mouvement fort de femmes pendant le conflit, dans le vide laissé par les guerres, afin d'éviter le backlash qui sanctionne les avancées sociales en leur faveur.

## Renforcer le pouvoir des femmes en situation post-conflit (empowerment)

L'histoire ne saurait mentir. Déjà en 1791, la révolutionnaire française Olympe de Gouges (1791) observait que les bas salaires des femmes et leur manque de perspectives professionnelles provenaient de leur manque d'éducation, ce qui les forçait soit à se marier très jeunes, soit à se prostituer ; le manque d'éducation des femmes donnait alors aux hommes une bonne raison de leur refuser des droits politiques ; et le manque de droits politiques ne permettait pas aux femmes de légiférer pour faire passer des réformes et revendiquer le droit à l'éducation, à l'égalité des salaires ou l'égalité face à la loi (Miles). L'histoire des femmes nous apprend que tous les changements qui peuvent s'opérer en leur faveur en période post-conflit devraient être utilisés en vue d'accroître leur pouvoir et leur accès à l'éducation dans une vision plus large qui leur permettrait un jour de faire entendre leur voix dans la sphère publique et les champs décisionnels de la politique.

Le renforcement du pouvoir des femmes doit s'effectuer dans tous les domaines : économique, social, culturel et politique. Les femmes assument les conséquences des décisions prises par les hommes qui ont le pouvoir de négocier et qui ne tiennent pas toujours compte des réalités socio-économiques des communautés appauvries par des années de conflit. Les organisations internationales devraient promouvoir le fonctionnement autonome des groupes de femmes au niveau local et favoriser une éducation politique qui mène à la conscience du pouvoir tout en renforçant l'émergence d'un leadership constitué de femmes considérées comme des agents de changement pour la paix.

Par ailleurs, l'accès aux ressources sans leur contrôle ne renforce pas l'indépendance des femmes. Si elles ont pris davantage de responsabilités au cours du conflit, elles n'ont pas pour autant gagné le pouvoir de décision. Dans le Rwanda post-génocide, le renforcement du rôle économique de la femme ne s'est pas toujours accompagné de suffisamment de ressources à gérer et de moyens de production pour faire vivre des familles élargies. La surcharge de travail, le double emploi du temps, l'épuisement, la pauvreté sont des formes de violences économiques qui accentuent la subordination des femmes (ACORD). A cela s'ajoute le stigma d'être une veuve, une victime de viol ou les deux à la fois dans une société rwandaise conservatrice qui encense la femme dans son rôle de mère et d'épouse. Comme l'exprime une survivante du génocide au Rwanda: « Someone once told me that it is better to live through a war than after a war... I understand that now » (Human Rights Watch/Africa 35).

La clé de la consolidation du pouvoir des femmes réside dans le développement de leurs capacités à connaître leur droits et à savoir utiliser les instruments internationaux pour les promouvoir. Plus les femmes seront

des agents autonomes de leur propre destin, plus elles pourront se frayer un chemin vers l'arène du pouvoir où siègent les hommes. Le changement structurel des organisations internationales et nationales de culture patriarcale ne pourra se faire que depuis la base.

Ces organisations conservatrices ont du mal à intégrer la dimension des questions sexospécifiques dans leurs programmes et activités et il faudra encore des années avant qu'une politique éclairée vienne changer les mentalités. Les femmes ne peuvent pas attendre que les mentalités évoluent ; elles doivent anticiper l'histoire et renforcer leur présence à tous les niveaux de gestion du pouvoir.

---

**Les femmes ne peuvent pas attendre  
que les mentalités évoluent;  
elles doivent anticiper l'histoire et  
renforcer leur présence à tous  
les niveaux de gestion du pouvoir.**

---

## Conclusion prospective

Les identités qui marquent les rapports sociaux de sexe ne sont pas des notions fixes dans le temps et dans l'espace: comme nous l'avons vu précédemment, ces identités évoluent et se transforment au cours des conflits et sont redéfinies en période post-conflit. Et pourtant, l'espace qui s'est momentanément ouvert au changement pendant le conflit n'est pas utilisé pour assurer une transformation durable des questions sexospécifiques. Cet espace est considéré presque invariablement comme un phénomène transitoire avant le retour au statu quo ante. La hiérarchie qui commandait les rapports entre les hommes et les femmes s'impose de nouveau, l'autorité rigoriste est rétablie, souvent d'ailleurs dans de nouveaux habits ou de nouvelles formules qui ne remettent pas en question l'oppression dont sont victimes les femmes. Mais surtout, la division sexuelle du travail est instaurée de nouveau, à la fois dans la famille et sur le lieu de travail, alors que les nouvelles compétences des femmes acquises pendant les guerres et leur prise de confiance en soi pourraient être utilisées à leur avantage (Cockburn). Il est pertinent de noter que les femmes ne sont pas perçues comme des individus agissant dans la sphère sociale, économique et politique comme les hommes, elles sont hors de cet espace et restent dans un état proche de la nature et de la paix, qui est défini comme leur état « naturel » (Byrne 1996a). Tant que les femmes ne réussiront pas à casser le carcan de cette condition « naturelle », il est peu probable qu'elles seront prises au sérieux comme agents autonomes, capables de choisir librement l'orientation de leur existence et de leur société entre guerre et paix.

Il est trop tard en phase de reconstruction pour trans-

former les rapports sociaux de sexe et donner à la femme l'accès au pouvoir décisionnel (Meintjes, Pillay and Turshen). Ce travail doit commencer bien avant la fin des hostilités tant que les femmes jouissent d'une relative autonomie avant que la société patriarcale n'exerce de nouveau son emprise sur elles. C'est une idée à exploiter afin que les femmes obtiennent la pleine reconnaissance de leurs droits et participent à l'établissement des priorités de la reconstruction au même titre que les hommes.

*Nadine Puechguirbal travaille au Département des Opérations de Maintien de la Paix au siège des Nations Unies à New York. Elle possède une grande expérience de terrain acquise en missions dans différents pays du monde (Somalie, ex-Yougoslavie, Malaisie, Laos, République Démocratique du Congo, Haïti etc.) d'abord pour le Comité International de la Croix-Rouge, puis pour les Nations Unies en 1995. Elle est actuellement détachée auprès de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo où elle travaille comme « Gender Affairs Officer. »*

*Les opinions exprimées ici sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies.*

<sup>1</sup>Nous utiliserons indistinctement « rapports sociaux de sexe », « questions sexospécifiques » ou « genre » pour parler des rôles, relations et responsabilités des hommes et des femmes dans la société.

<sup>2</sup>Certains hommes qui ont perdu leur emploi ou leurs ressources financières pendant le conflit restent désœuvrés à la maison. Ils n'osent sortir pour exécuter des travaux traditionnellement réservés aux femmes car cela risquerait de porter atteinte à leur statut. La situation varie entre milieu urbain et milieu rural mais, en général, les hommes expriment leurs frustrations de ne plus être le soutien de famille (ACORD).

## Références

- Agency for Cooperation and Research in Development (ACORD). "Gender-sensitive Program Design and Planning in Conflict-Affected Situations." *Research Report and Case Studies (Somalia, Rwanda, Eritrea)*. London: ACORD, 2002.
- Anderlini, Sanam Naraghi. *Women at the Peace Table: Making a Difference*. New York: UNIFEM, 2000.
- Byrne, Bridget, "Gender, Conflict and Development." *BRIDGE-Development-Gender Report 34* (1) (July 1996a).
- Byrne, Bridget. "Gender, Conflict and Development." *BRIDGE-Development-Gender Report 35* (2) (July 1996b).
- Cockburn, Cynthia. "Gender, Armed Conflict and Political Violence, Background Paper." *Gender and Peace Support Operations, Training Module*. Ottawa: Canadian Department for Foreign Affairs and International

Trade (DFAIT) and British Department for International Development (DFID), September 2000. Section 2 Workbook/Readings.

Delphy, Christine. « Penser le genre : problèmes et résistances ». L'Ennemi principal, Tome II. *Collection nouvelles questions féministes*. Paris: Editions Syllepse, 2001.

Enloe, Cynthia. "Feminist Monitoring Questions on Implementation of Resolution 1325." *Femmes, paix et sécurité: Un dialogue entre académiques, activistes et représentants des Nations Unies*. New York: Secrétariat des Nations Unies, 11 avril 2002.

Hale, Sondra. "Liberated But Not Free: Women in Post-War Eritrea." *The Aftermath: Women in Post-Conflict Transformation*. Sheila Meintjes, Anu Pillay and, Meredith Turshen, eds. London: Zed Books, 2001. 122-141.

Life and Peace Institute. "Targeting Women: Gender Perspectives in Conflicts and Peace Building." *New Routes: A Journal of Peace Research and Action* March 2001.

Human Rights Watch/Africa. "Shattered Lives, Sexual Violence During the Rwandan Genocide and its Aftermath." United States, September 1996.

Meintjes, Sheila, Anu Pillay and, Meredith Turshen. Eds. "There is no Aftermath for Women." *The Aftermath: Women in Post-Conflict Transformation*. London: Zed Books, 2001.

Miles, Rosalind. *Who Cooked the Last Supper? The Women's History of the World*. New York: Three Rivers Press, 1988.

Résolution 1325 (2000) adoptée par le Conseil de sécurité à sa 4213<sup>e</sup> séance, le 31 octobre 2000.

## JESSICA PIERCE

### 18-Year-Old Curiosity

I sometimes wonder ...  
 If I would have waited 5 minutes longer  
 Where would I be standing  
 Who would I know and how would I be  
 And would I have found the real me yet  
 Tell me, friends,  
 What were you thinking?

*Jessica Pierce is a young writer from Nashville, Tennessee, who enjoys reading, writing and poetry.*